



Catégorie

A

CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DU CONCOURS

SESSION 2019



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT





Concours de Conservateur ou conservatrice territorial de bibliothèques Session 2019

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur ou conservatrice territorial de bibliothèques, session 2019, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 17 décembre 2018.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

-  **Concours externe** = 12 postes
-  **Concours interne** = 6 postes



La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 18 mars au vendredi 12 avril 2019 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 19 avril 2019.

Le jury s'est réuni le 29 mars 2019 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les lundi 27 et mardi 28 mai 2019, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 5 juillet 2019.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours interne : du 25 au 27 septembre 2019
-  Concours externe : du 30 septembre au 4 octobre 2019

La réunion d'admission s'est tenue le 11 octobre 2019.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité en janvier 2020.

I. COMPOSITION DES JURYS

Présidente	Anne-Marie BOCK Directrice de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin (67)
Suppléant	Bruno VATAN Adjoint au maire Ville de Colomiers (31)
Elus locaux	Elisabeth BOUFFARD-SAVARY Conseillère municipale Ville de Saint-Maur-des-Fossés (94)
	Bernadette GROFF Vice-présidente Conseil départemental du Haut-Rhin (68)
	Bruno VATAN Adjoint au maire Ville de Colomiers (31)
Fonctionnaires territoriaux	Jean-Claude HANOL Conservateur territorial de bibliothèques Ville de Courbevoie (92)
	Christophe DUBOIS Conservateur territorial du patrimoine Bibliothèque départementale de la Vendée (85)
	Pascale FRERY Administratrice territoriale Ville de Grenoble (38)
Personnalités qualifiées	Anne-Marie BOCK Directrice de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin (67)
	Xavier COUTAU Directeur de la bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir (28)
	Françoise LEGENDRE Inspectrice générale des bibliothèques Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (75)

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Madame Anne-Marie BOCK

Directrice de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin

Madame Elisabeth BOUFFARD-SAVARY

Conseillère municipale, commune de Saint-Maur-des-Fossés

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial, conseil régional d'Ile-de-France

Monsieur Christophe DUBOIS

Conservateur territorial du patrimoine, bibliothèque départementale de la Vendée

Madame Sandrine GALLAIS

Formatrice, Caen

Monsieur Jacques HENRI-ROBERT

Arbitre à la Cour européenne d'arbitrage

Madame Laurence ISNARD

Conservatrice territoriale du patrimoine, direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

Madame Marie-Christine JACQUINET

Conservatrice territoriale de bibliothèques, communauté d'agglomération de Châlons en Champagne

Monsieur Alain LE BRIS

Administrateur territorial, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie

Monsieur Rémi MATHIS

Conservateur de bibliothèques à la bibliothèque nationale de France

Madame Isabelle RINDZUNSKI

Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

ALLEMAND	Christine DEMAISON Maître de conférences, université de Paris VI Pierre et Marie Curie (en retraite)
	Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
ANGLAIS	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense
	Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
ESPAGNOL	Stéphanie DECANTE Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
	Cécilia LOYAU Enseignante vacataire, Boves
ITALIEN	Sabina CASSANELLI-MODUGNO Professeure, Institut d'études politiques, Paris
	Norma ROMANELLI Professeure d'italien et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Un jury, une équipe

Le rôle de jury de concours confère toujours une responsabilité singulière, singularité amplifiée par la nature, l'enjeu et parfois la complexité à sélectionner, évaluer des candidats destinés à occuper des fonctions de cadre supérieur de la fonction publique territoriale, dans le champ culturel. Composé de 9 membres - élus locaux, personnalités qualifiées, fonctionnaires territoriaux aux parcours diversifiés - le jury du concours de conservateur territorial des bibliothèques 2019 se définit lui-même dans ces mots-clés : diversité, bienveillance, exigence. Et pour finir, il n'aura sans doute échappé à aucun candidat le plaisir, voire la complicité professionnelle de ses membres à partager ce qui peut se définir aussi comme un parcours humain et collectif dans son état d'esprit, ses principes et solide dans ses questionnements et partis pris. Ainsi, lorsque le 11 octobre 2019, le jury s'est réuni pour sa dernière – et plus importante - séquence de travail, à savoir, le jury d'admission pour arrêter la liste des lauréats du concours, le passage de témoin vers ce qui serait la future promotion des élèves conservateurs 2020 de l'INET, la notion de « devoir accompli » s'est enrichie du constat commun de « plaisir partagé ».

Les membres du jury tiennent à saluer l'engagement de l'ensemble des candidats et l'expression la plus souvent convaincante de leur compréhension des enjeux du concours de conservateur territorial des bibliothèques.

L'équipe du jury du concours a pu très vite trouver sa cohésion, notamment grâce à la journée de formation proposée par le CNFPT dès le démarrage du processus. Cette journée de cohésion est essentielle et permet d'aborder les premiers entretiens avec les candidats de façon coordonnée avec des acquis en matière d'interconnaissance et une analyse commune des prestations des candidats.

La complémentarité des membres du jury est à souligner : le regard neuf se mêle à l'expérience, l'élu se questionne avec des cadres supérieurs de la fonction publique, le lien est fait avec les contenus de la scolarité à venir, un regard collectif est porté sur les fiches de parcours des candidats, chacun amène sa pierre à l'édifice de l'évaluation et éclaire la décision finale du jury.

Ainsi, l'ensemble des notations et remarques portées sur la fiche d'appréciation du candidat a été pris collectivement, en fin de chaque journée. La mémoire collective a été essentielle afin, tout au long des épreuves, de pouvoir situer les prestations des candidats les uns par rapport aux autres, ceci tout au long des 10 jours d'épreuves orales.

Une organisation d'excellence

Les membres du jury tiennent à remercier chaleureusement l'équipe organisatrice du CNFPT pour sa grande maîtrise de l'ensemble du processus du concours, les outils

mis à disposition (outil de correction des écrits particulièrement apprécié), ainsi que l'accompagnement et les interactions avec le jury tout au long des épreuves. Tout concours comporte des imprévus induisant une capacité d'adaptation et une forme de gestion de stress. Le dialogue entre le jury et l'équipe organisatrice a été très appréciable, et a permis de maintenir une grande cohérence et le nécessaire esprit d'équité entre les candidats.

La qualité de l'outil de correction dématérialisée des épreuves écrites, est à relever, efficace et facilitant pour les correcteurs. Il serait à mettre en œuvre dans d'autres concours de la fonction publique.

L'équipe du CNPFT éclaire le jury dans ses arbitrages lors que des candidats annoncent – trop tardivement ! - leur décision de ne pas se présenter à l'oral du concours, induisant une réorganisation du planning.

Une nouvelle dynamique pour le concours de conservateur territorial de bibliothèque ?

L'édition 2019 du concours de conservateur est marquée par une augmentation significative du nombre d'inscrits, de candidats présents aux épreuves. 35 candidats de plus qu'en 2018 se sont présentés aux épreuves, l'inquiétude du jury des épreuves 2018 semblant donc à atténuer en 2019. Sans revenir aux chiffres d'inscrits du début des années 2000, on peut préjuger que la baisse d'attractivité du concours semble enrayerée, dans un moment où de nombreuses transformations des textes réglementaires pourraient constituer un frein à l'engagement dans des carrières de manager public. Evolution favorable, pour laquelle il est possible de formuler quelques hypothèses, qui, se conjuguant, redonnent au concours de conservateur territorial de bibliothèque – au moins temporairement- attractivité et visibilité. En premier lieu, il ne semble pas trop hasardeux d'affirmer que la place des bibliothèques publiques est réinvestie aujourd'hui à différents niveaux, tant à l'échelle nationale (Mission Orsenna) qu'à l'échelon local (prise de conscience du rôle croissant des bibliothèques publiques vectrices d'inclusion sociale et, dans certains territoires, seuls services publics de proximité).

A cette réalité institutionnelle, il faut ajouter l'implication et l'engagement des promotions d'élèves conservateurs, notamment durant leur scolarité à l'INET, à valoriser leur futur métier, donner de la visibilité à leur expérience d'élève (réseaux sociaux) et apporter soutien et conseil aux candidats dans une forme de tutorat naturel. Enfin, le taux d'emploi des dernières promotions d'élèves sécurise les potentiels candidats dans leurs projets professionnels.

Une dernière raison d'être optimiste réside dans l'augmentation des candidats de moins de 25 ans (+ 12 candidats dans cette tranche d'âge en 2019).

Ces données circonstanciées seront évidemment à scruter dans leur tendance pour le concours à venir en 2020.

L'expérience du jury du concours de conservateur territorial de bibliothèques 2020

Le jury a pu être surpris dans cette expérience, à plus d'un titre. Néanmoins, force est de constater que les deux épreuves importantes d'admission n'ont pas révélé d'écart de connaissances, de posture ou d'analyse, individuellement pour chaque candidat. Une bonne analyse de texte en culture générale est souvent suivie par une même présentation qualitative du texte de l'épreuve de motivation. En cela, les constats du Président de jury 2018 sont confirmés.

Concernant l'épreuve de culture générale, le jury a pu constater, quand il n'a pas été consterné, des écarts significatifs dans la culture générale pour un même candidat. Un même candidat pouvait avoir des connaissances très pointues et complètes dans un domaine, et des lacunes inexplicables dans un autre, complexifiant l'évaluation par le jury. De manière générale, moins proches des apprentissages et des acquisitions de connaissances théoriques que les externes, les candidats internes ont été moins à l'aise dans l'épreuve de culture générale.

Les questions sans réponse aucune ont laissé perplexe, notamment dans l'absence de recherche d'alternative ou de corrélation par les candidats.

Le jury a particulièrement veillé à la diversité des questions et la participation pleine et entière de chaque membre du jury au bon déroulé de l'entretien, dont il faut relever que les candidats

D'autre part, il faut relever la très bonne capacité des candidats externes à se projeter, à appréhender des enjeux stratégiques, les étayer avec des exemples et éléments d'actualité. Globalement, les candidats avaient une bonne prise de recul sur le positionnement et le rôle d'un cadre supérieur dans ses interactions avec les équipes, les élus, les services des collectivités. Les candidats externes ont bien relevé le défi de l'épreuve de motivation, sans fossé criant avec les candidats internes, ce qui augure d'une promotion fédérée autour d'un socle commun au long de la scolarité.

Beaucoup avaient une bonne vision des contenus et apports des enseignements à l'INET et avaient anticipé la perspective de la scolarité dans leur préparation.

La posture des candidats a été solide, sans qu'il soit relevé de comportement inadapté. Certains candidats ont pris conscience de leurs limites, en cours d'entretien, qu'elles soient liées à un excès de spécialisation ou une vision trop restrictive de leur futur champ d'intervention ou une difficulté dans la posture (notamment prise de parole en public).

L'absence de parité dans les candidats (le double de candidatures de sexe féminin par rapport aux hommes) est à déplorer.

Les résultats des épreuves d'admissibilité sont similaires aux années précédentes pour le concours externe, seules les moyennes d'admissibilité du concours interne évoluent pour l'épreuve de culture générale (13,33 de moyenne en 2019 contre 10,64 en 2018).

Des questions perdurent quant aux épreuves de langue, points déjà signalés dans les années précédentes. Candidats, à posteriori, et membres du jury pendant les épreuves trouvent ici une zone « grise » notamment sur l'impact des épreuves de langue pour des candidats juste dans la moyenne en culture générale, s'en sortant mieux dans l'épreuve de motivation professionnelle et que les épreuves de langue (dont l'entretien est en français pour les candidats internes...) peuvent faire redescendre dans le classement.

Au-delà de leur posture d'évaluateurs, les membres du jury ont partagé une forme d'aventure humaine qu'il leur tenait à cœur de restituer ici. Le moment d'un concours constitue une parenthèse très singulière, un jalon dans un parcours de vie que le cadre formel de l'épreuve n'a pas écrasé. Ainsi, le jury a tenu à adresser un message de félicitations dans son compte-rendu pour une des candidates, fait rarissime.

Les conseils aux candidats

Le jury du concours 2019 partage ses constats et invite les candidats :

- à avoir une vraie stratégie de préparation du concours au long cours,
- à assurer une veille plus importante sur les sujets d'actualités,
- à ouvrir davantage la présentation des textes tirés au sort, en évitant deux écueils, le premier consistant à paraphraser et le second à se servir du texte comme prétexte pour n'évoquer que son sujet. Il s'agit de traiter le texte en tant que tel, en analysant sa source, en l'inscrivant dans une tendance, en le problématisant réellement ; donc en proposant une véritable analyse critique,
- à vérifier l'acquis des connaissances dans le socle de culture générale, incluant les sciences humaines et sociales, mais aussi des connaissances économiques et géopolitiques. Les fondamentaux de la culture générale doivent être maîtrisés, et en cas de lacune ou trou de mémoire, des correspondances ou analogies doivent pouvoir être proposées au jury,
- à amplifier significativement le socle de connaissances institutionnelles. Ainsi, il n'est pas sans conséquence d'ignorer le fonctionnement des institutions européennes ou le rôle et les compétences des collectivités territoriales,
- d'être au clair sur son projet professionnel. Un concours répond à sa propre logique, n'est pas un espace de reclassement professionnel et nécessite de se projeter dans un niveau de responsabilité stratégique basé sur une vision des enjeux de la lecture publique, en tant que politique publique à haut potentiel de

transversalité, à la fois sur les thématiques culturelles et sur des stratégies de développement local et territorial,

- de réfléchir à sa posture de futur encadrant et ce qu'elle induit comme situation concrète du quotidien. En cela, les rencontres avec une variété de professionnels, des immersions et observations In Situ de situations d'accueil et d'organisation pratique du service public, sans oublier l'incontournable « expérience-usager » sont à développer davantage par les candidats,

- à être au clair sur l'envie d'endosser des responsabilités stratégiques,

- d'apporter la preuve de sa capacité à innover,

- à assister aux épreuves en tant qu'auditeur libre, y compris pour d'autres concours de même niveau,

- à s'entraîner à la prise de parole en public, suivre les formations de préparation au concours.

Anne-Marie BOCK

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

	Composition de culture générale	Note de synthèse
Concours externe	Tourisme et cultures	Les politiques locales de santé
Concours interne		Les fausses nouvelles

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Composition de culture générale (externe et interne)

Un vrai beau sujet de concours de bibliothèques, pertinent mais sans surprise dans la mesure où il était classique et complètement lié à l'actualité récente, d'autant plus avec le lien tourisme-culture. Il paraissait très prometteur dans ce qu'il permettait d'articuler : des enjeux de société à des problématiques territoriales. Le champ des arguments et des problématiques étaient donc très ouverts en donnant aux candidats l'occasion de réfléchir tout en faisant appel à des connaissances et à une culture personnelle qui pouvait être très large ainsi qu'à des expériences plus quotidiennes. La formulation concise du sujet n'obscurcissait pas son sens. Les deux concepts, la conjonction de coordination et le pluriel concernant le mot « culture » donnaient matière à réflexion, offrant ainsi une multiplicité d'approches aux candidats : sociologiques, littéraires, géographiques, historiques, actualités, philosophiques, environnementales, développement sociétal... Tout pour offrir un vrai sujet de réflexion personnelle.

Dans l'ensemble, les candidats ont compris les enjeux du sujet. La plupart ont semblé intéressés et y ont trouvé un intérêt personnel (anecdotes, connaissances liées aux hobbies...) mais ils l'ont plutôt mal appréhendé par manque de connaissances, de culture mais aussi de méthode. Et finalement, vu la richesse du sujet proposé, le lecteur pouvait s'attendre à des copies originales et à une meilleure présentation, structurée et solide, de la problématique. Ce ne fut pas le cas.

Le positionnement des candidats était assez tiède et les copies montraient un défaut de capacité à penser par soi-même, un manque d'originalité voire de personnalité avec toujours les mêmes exemples. Ce qui a créé un sentiment de répétition affolant quant à ceux cités dans les copies : des pans entiers de récits sans aucune hauteur de vue ou de prise de recul. Très peu ont su, par exemple, analyser le danger représenté par le tourisme de masse sur les sites, le raisonnement sur le problème environnemental était quasi absent tout comme la question économique. Les correcteurs ont également été surpris de constater que certains des candidats aient limité leur réflexion à un point de vue très franco-français sur un sujet qui permettait une ouverture sur toutes les cultures.

Le niveau est donc très moyen sur le concours interne notamment ; un assez grand nombre de copies faibles n'avaient manifestement pas les bases méthodologiques de la dissertation. Il y a un vrai problème lié à l'absence de préparation à cette épreuve. Un constat qui se répète d'année en année : le manque d'organisation, la faiblesse du propos, l'ancrage dans une actualité récente (la référence à l'incendie de Notre-Dame était présente dans plus de la moitié des copies, par exemple). Enfin, certains ne maîtrisent pas la langue ou du moins les fondamentaux (la syntaxe, l'orthographe ni les mots qu'ils utilisent) ce qui ne facilitait pas leur argumentation. Mobiliser des connaissances quand ces dernières étaient légères ne permettait pas de fonder une argumentation à la hauteur des exigences du niveau requis pour ce concours. Quelques copies sortent tout de même du lot, mais peu d'excellentes copies qui correspondent aux attentes du jury.

Un bon tiers, sur le concours externe, semblaient faire état d'une préparation concours (sujets prévisibles et/ou susceptibles de tomber) : sur la page « tourisme » de Wikipédia, les mêmes références et définitions sont détectables dans une grande majorité des copies. Une forme de bachotage est donc visible au détriment d'une vraie réflexion personnelle faisant état de connaissances établies. De plus, l'application partielle de la méthodologie de la dissertation qui est sans conteste la principale difficulté, amenait les candidats à ne pas définir les termes du sujet, à ne pas problématiser le sujet, à ne pas structurer leur rédaction de manière rigoureuse ou encore à ne pas respecter des plans pourtant annoncés.

Quelques candidats brillants malgré tout avec une excellente culture générale, mais qui au-delà de cette démonstration, ne traitaient pas du fond du sujet. Sur ce sujet très large et lié à des enjeux de société, certains ont malgré tout eu la capacité de sortir des apprentissages et sont parvenus à trouver des points d'entrée pertinents. Les points forts de certains résidaient sur leurs connaissances, la maîtrise de la langue et de la méthodologie. Pour quelques-uns, leur force résidait dans leur faculté à aller chercher dans leur argumentation des connaissances variées et à les connecter à leur réflexion, en proposant des exemples issus de références historiques, culturelles, livresques. Ce qui changeait de ceux issus de l'actualité proche comme Notre-Dame.

Tous les candidats ont terminé leur copie et ont intégré l'exercice sans toutefois, pour la plupart, réussir à dépasser les poncifs. Il est dommage que pour un sujet qui ouvrait bien sur des problématiques territoriales, ces dernières étaient soit surabondamment traitées, soit dramatiquement absentes. Les candidats ont eu des difficultés à trouver un équilibre.

Cela demeure une épreuve pertinente pour juger la motivation des candidats à travers le travail fourni portant sur les connaissances acquises concernant la culture, la méthodologie et les qualités rédactionnelles argumentatives. Elle n'est pas que discriminante, elle permet de détecter les compétences d'analyse, de compréhension, d'argumentation et de rédaction chez les candidats mais aussi de découvrir leur curiosité, leur ouverture d'esprit et leur maturité.

Pour conclure, l'intérêt du sujet permettait aux candidats de délivrer d'excellentes copies ce qui n'a malheureusement pas été le cas, tant sur l'externe que sur l'interne.

Note de synthèse (externe)

Le dossier proposé à l'analyse était très intéressant, bien construit et s'inscrivait pleinement dans l'actualité. Il permettait aux candidats de faire preuve de leur capacité d'analyse et de synthèse. Il demeure important que les candidats lisent et relisent le cadrage de l'épreuve : trop s'abstiennent de travailler la synthèse autour d'un plan détaillé apparent (titres, sous-titres, numérotation...). Cela paraît indispensable pour pouvoir pleinement répondre aux attentes de l'épreuve et à celle des correcteurs. Les candidats ont été très certainement surpris par le thème, les politiques locales de santé, sujet a priori assez éloigné du champ de la culture et des prérogatives des conservateurs de bibliothèques. Ces politiques ont pourtant montré des points de comparaison perceptibles dans certains documents.

L'actualité a tout de même facilité la perception du sujet mais il a été trop partiellement traité. Les réponses apportées n'apparaissent pas pleinement structurées autour d'un plan qui aurait permis aux candidats de dresser l'état de la question (présentation des politiques publiques, cadre normatif, distinction des compétences ou présentation du rôle des collectivités, celui de l'Etat...). Les candidats ont également eu des difficultés à souligner l'importance des politiques de prévention d'urbanisme, d'aménagement du territoire, sportive, éducative, de logement ou encore relatives à l'environnement.

Peu de très bonnes copies. Comme à l'accoutumé, le niveau d'ensemble était globalement moyen et hétérogène. Dans une grande majorité des cas, les sujets ont été traités mais peu ont su englober tous les aspects, ce qui donne finalement un traitement partiel du sujet. L'exercice de la note de synthèse demeure un exercice complexe, et finalement très peu ont réussi à la fois une qualité d'analyse et rédactionnelle qui aurait pu rendre la copie agréable à lire.

Les meilleures copies ont su présenter dans un premier temps l'action publique locale sur les déterminants de la santé, la cohérence d'intervention avec l'Etat puis dans un second temps, l'importance des politiques de prévention et des autres politiques locales participant à l'attractivité du territoire. Il est ressorti comme très souvent que les copies s'interrogeaient peu sur la définition des termes : peu de candidats ont proposé de réfléchir au terme de santé et à l'évolution de la conception de la santé, pourtant présentée dans les documents du dossier. Globalement les principales difficultés des candidats ont été de :

- *Savoir rédiger une note de synthèse équilibrée en prenant en compte l'ensemble des textes,*
- *Prendre de la hauteur vis-à-vis du sujet pour aller au-delà d'un résumé factuel,*
- *Bien différencier la forme entre note de synthèse et dissertation.*

Le caractère illisible de certaines copies est aussi à signaler.

Cette épreuve reste sélective et a permis d'apprécier les qualités de synthèse, de rédaction autour d'un plan qui permettait aux candidats de faire preuve d'une bonne compréhension de la question et de l'environnement des collectivités territoriales. Il conviendrait de rappeler, une nouvelle fois, les caractéristiques d'une note de synthèse, ou pour le moins, d'être précis sur la forme attendue : longueur, neutralité (pas de prise de position personnelle), règle de présentation (certains ont présenté leur note comme une note administrative), nécessité ou pas de rappeler les documents auxquels il est fait référence.

Note de synthèse (interne)

Il s'agissait d'un sujet vraiment très pertinent car complètement lié à l'actualité récente, composé de documents riches et d'une grande variété liée à l'origine des sources documentaires (faits récents et divers, neuro-sciences, droit, histoire...). Un sujet parfaitement adapté au concours de conservateurs de bibliothèques car les fake news sont un enjeu important pour la place des bibliothèques dans les politiques publiques : accès aux savoirs mais aussi citoyenneté, vie politique locale, organisation de la vie démocratique... Un vrai sujet de réflexion mais les exemples et illustrations ont été faiblement exploités par les candidats.

Dans l'ensemble, les candidats ont compris les enjeux du sujet. En revanche, compte tenu de sa richesse, on pouvait s'attendre à une meilleure exploitation des sources documentaires à disposition. Les candidats ont été déstabilisés, semble-t-il, par des documents venus d'univers différents. C'est vraiment dommage car ils permettaient justement toutes les ouvertures. Très peu ont su analyser le danger que représentent les fausses nouvelles pour la démocratie et le raisonnement juridique sur le problème était quasi absent (risque pénal, sanctions réglementaires...). Il manquait aussi presque toujours la question de l'éthique. Finalement, les candidats ont restreint le sujet, faute de vraie réflexion, ce qui est étonnant pour des candidats qui vont travailler l'information et les bibliothèques ! De plus, l'éventail du champ sémantique pour traiter le sujet les a contraints à reformuler, à uniformiser les concepts et les mécanismes décrits. Alors, les compétences de rédaction, d'écriture, de transcription ont eu des difficultés à être mobilisées.

Les correcteurs ont été surpris par le niveau très moyen des candidats et ont ressenti un certain « ennui » à la correction de ces copies. Il est possible qu'il y ait un vrai problème lié à l'absence de préparation à l'épreuve de note de synthèse. Ils se demandent si certains ne sont pas venus pour juste tenter leur chance et rédiger « au fil de la plume » quelques idées juxtaposées et disjointes. Les correcteurs ont pu relever les mêmes manques dans beaucoup de copies :

- *Une incapacité à problématiser, à questionner le sujet ;*
- *Un manque de personnalité : les candidats sont restés très près des auteurs des textes avec beaucoup de tentation à la paraphrase (même quand les thèmes concernaient les bibliothèques) ;*
- *Une pauvreté de vocabulaire et de l'expression en général. Pas du tout au niveau d'un concours de conservateur.*

Les candidats sont restés trop proches des informations du dossier : la prise de recul n'existait pas et le raisonnement était lui aussi quasi absent : il est avéré que les copies traitent par l'exemple ou l'illustration repris « tel quel » sans jamais donner une lecture personnelle. Certes, tous les candidats ont rédigé un texte mais la qualité n'est pas au niveau. Les faiblesses des candidats relevaient de leur difficulté à dégager un VRAI plan (la plupart ont donné quelques mots clés pour l'annonce des parties et sous-parties) ; presque partout, ils ont eu des difficultés à rédiger une VRAIE thèse. Il fallait problématiser. Or les candidats ont semblé avoir oublié de le faire ! Il semble évident que les candidats ne sont pas habitués à l'argumentation / synthèse et à prendre la hauteur de vue nécessaire pour dégager une problématique à partir du sujet. La méthodologie n'est pas bien maîtrisée : l'accroche dans l'introduction n'est pas connue, la numérotation et la lisibilité des parties laissent également à désirer.

Les correcteurs sont plutôt interpellés par les copies qui montrent :

- *Une absence de préparation,*
- *Un niveau insuffisant qui interpelle : il s'agit d'un concours A+ !*
- *Une sélection qui s'avère complexe car peu de candidats se détachent du lot,*
- *Une pauvreté de syntaxe et de vocabulaire pour un grand nombre,*

Les copies montrent un manque de vision et d'affirmation, une non prise de risque, et un manque de volonté d'aider à la décision par la forme, par les questionnements, par l'éveil des consciences. C'est pourtant la mission quotidienne d'un directeur en collectivité aujourd'hui.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) Concours externe

✚ Epreuves avec le jury

Conversation avec le jury :

- Bras de fer franco-américain sur la taxation des GAFA
Les Echos, 13 mars 2019
- Un accord historique arraché à la France
L'Humanité, 13 mars 2019
- Tous les chemins mènent aux romans grâce à Hors limites
Le Parisien, 8 avril 2019
- Community manager, influenceur... de nouveaux métiers en plein essor
Le Figaro, 10 avril 2019
- Les éditeurs présentent leur plan de sauvetage au gouvernement
Midi Libre, 10 avril 2019
- Et Zuckerberg créa sa monnaie
L'Express, 15 mai 2019
- Mythologie du pavillon
France Culture Papiers, janvier-mars 2018
- Les serres chauffées, emblèmes d'une industrialisation du bio
Le Monde, 4 mai 2019
- Suicide d'Arnaud Dubus, correspondant à Bangkok, symptôme d'une profession à l'agonie
Club Mediapart, 24 mai 2019
- Biodiversité : la Terre paye en espèces
Libération, 5 mai 2019
- Pourquoi la première image d'un trou noir est historique
Libération, 10 avril 2019
- Faut-il prendre l'avion pour être savant ?
Le Monde, 4 avril 2019
- Retour de la rougeole en France : qui sont les anti-vaccins ?
Le Parisien, 4 mars 2019
- Eva Illouz contre la tyrannie du bonheur
Libération, 9 septembre 2018
- Extrait de la critique de l'ouvrage de Paul Ricœur « La Mémoire, l'Histoire et l'Oubli »
Le Monde, 15 septembre 2000
- Des enfants ? Malgré la pression, ces femmes n'en veulent pas
Télérama, 12 février 2019

- La publicité des écoles d'ingénieurs ne s'intéresse pas aux filles
Le Monde, 22 mai 2019
- La notion d'appropriation culturelle au cœur d'expositions
Le Monde, 20 avril 2019
- Dix ans de polémique : depuis son titre mondial sur 800 m à Berlin en 2009, le cas Caster Semenya est un casse-tête scientifique, juridique et même éthique pour la Fédération internationale d'athlétisme.
L'Equipe, 2 mai 2019

Entretien sur la motivation professionnelle :

- Le bonheur au travail, « une arnaque intellectuelle » ?
Courrier Cadres, le 5 octobre 2018
- 29 % des salariés font du télétravail en 2019
Courrier Cadres, 20 février 2019
- Le dialogue de gestion, clé du management
La Gazette des Communes, 15 avril 2019
- Mobilisation pour la santé et le bien-être des agents
La Gazette des Communes, 19 avril 2019
- Les évolutions des métiers de la chaîne du livre
ActuaLitté, 26 mars 2013
- La nouvelle donne pour l'engagement
Le Monde Eco & Entreprise, 14 février 2019
- Le changement, c'est arriver à bon port
Lettre du Cadre, 7 octobre 2014
- Les territoires ruraux réinventent les lieux d'accueil du public
La Gazette des Communes, 24 août 2018
- À Orléans, un escape game sur mesure mène les cadres vers l'innovation
La Gazette des Communes, 21 mars 2019
- L'intelligence artificielle en appui des décisions RH
La Gazette des Communes, 3 avril 2019
- Les agents sont peu nombreux à remettre fondamentalement en cause l'ordre hiérarchique
La Gazette des Communes, 12 décembre 2018
- Pourquoi le repérage des agents en souffrance patine
La Gazette des Communes, 5 mars 2019
- Sur les réseaux sociaux, les stratégies des collectivités s'affinent
La Gazette des Communes, 4 mars 2019
- Mon idée pour la France : « reconnaître le rôle des médiateurs numériques »
Le Monde, 19 mars 2019

- Un français sur quatre dit avoir été victime de propos ou comportement hostiles au travail
Le Monde, 27 septembre 2018
- Le « lean management », nouveau taylorisme
Le Monde, 24 novembre 2018
- Stress, fatigue, transports : les arrêts de travail pour des motifs autres que les congés sont en hausse
Courrier Cadres, 24 mai 2019
- Après un « bullshit job », j'exerce enfin un métier qui a du sens
Huffington Post, 22 avril 2019
- Licenciée à cause de ses messages privés sur Facebook
Le Figaro, 21 février 2018

🚩 Epreuve de langues (1^{ère} partie)

Allemand :

- «*Das Schneckenhaus*»: Vom Erinnern und Überleben
Die Zeit, 12 juillet 2019
- Spaß am Lesen
Die Zeit, 18 juillet 2019
- Verständliche Sprache: So leicht kann Lesen sein
Die Zeit, 18 juillet 2019

Anglais :

- Forget books, Helsinki's new library has laser cutters and 3D printers
New York Times, 30 décembre 2018
- Britain's infrastructure is breaking down. And here's why no one's fixing it
The Guardian, 14 août 2019
- "Less fun" English declines as choice for A-level pupils
Belfast Telegraph, 14 août 2019
- Twitter shuts Chinese accounts targeting Hong Kong protests
The Belfast Telegraph, 19 août 2019
- How US cities are scrambling to protect people from extreme heat
The Guardian, 20 août 2019
- Huawei chief confident over future despite US export curbs
The Belfast Telegraph, 20 août 2019
- Bradford libraries face further £2m cuts
The Guardian, 21 janvier 2019
- Toni Morrison's gift was to make black people feel seen
The Guardian 10 août 2019,
- "Biggest compliment yet": Greta Thunberg welcomes oil chief's "greatest threat" label
The Guardian, 5 juillet 2019

- The Lion King missed an opportunity to talk about the climate crisis
The Guardian, 20 août 2019
- “Invest or pay the price”: more than half of refugee children not in education
The Guardian, 30 août 2019
- “We are not robots”: Amazon warehouse employees push to unionize
The Guardian, 1er janvier 2019

Italien :

- Il declino italiano si legge nei libri
Corriere della Sera, 7 novembre 2018

Latin (traduction écrite) :

- Traduction depuis un extrait du texte *Vie des douze Césars* de Suétone

🚩 Epreuve de langues (2^{ème} partie)

Allemand :

- Duft, Angst und Strategie
Der Tagesspiegel Online, 26 mars 2019
- Die Jagd nach neuen Geschäftsmodellen
Stuttgarter Nachrichten, 12 octobre 2018
- Eine «Buchmesse Saar» steht vor der Gründung
Saarbrücker Zeitung, 21 mars 2019
- Ein Buch, eine Geschichte
Die Zeit, 20 mars 2019
- Ilma Rakusa Ich schreibe, also bin ich!
Spiegel Online, 27 août 2019

Anglais :

- Protest seeks to stop US libraries supporting Drag Queen Story Hour
The Guardian, 7 août 2019
- The Guardian view on books for all: libraries give us power
Editorial The Guardian, 17 juin 2018
- Tories accused of trumpeting discipline instead of investing in schools
The Guardian, 28 août 2019
- Pakistan expands ban on plastic bags as inspectors are caught in shop spat
The Guardian, 23 août 2019
- Forget the Louvre, here's our loo: people who turn their homes into art galleries
The Guardian, 20 août 2019

- Concern as 30% leave Northern Ireland schools with low qualifications
The Belfast Telegraph Digital, 1^{er} août 2019

Espagnol :

- Donde viven las historias escritas por fans
Página/12, 30 août 2019
- Neurociencias : cómo el internet ha cambiado la forma en que pensamos
El Mostrador, Chile, 2 septembre 2019
- Crónica de una tragedia, a la sombra de Bradbury
La Nación, Argentina, 31 août 2019
- El hombre al que no encontré
El tiempo, 18 juillet 2019
- Así sueñan el libro del futuro expertos y los lectores
Wmagazín.com, 6 juillet 2019
- La fórmula del Rototom para mimar al planeta
El País, 9 août 2019

Italien :

- Racconti su un treno notturno
Internazionale, 26 septembre 2016
- Il ritmo del passo
Internazionale, 22 janvier 2019

2) Concours interne

✚ Epreuves avec le jury

Conversation avec le jury :

- Entre les cirques et les mairies, un dialogue à (ré)inventer
La Gazette des Communes, 7 janvier 2019
- Mais où est passée la culture dans le grand débat national ?
La Gazette des Communes, 4 février 2019
- Vous avez dit « restitution » ?
Le Journal des Arts, 1er mars 2019
- Chambord dans ses habits neufs
Le Figaro, 8-9 juin 2019
- Le cinéma rate un pan essentiel de nos vies : ce qui se passe dans nos téléphones
France Inter, 11 juin 2019
- Des villes capitales pour l'Europe
La documentation française, avril 2009
- A Nancy, des apprentis œuvrent à l'opéra
La Croix, 5 juin 2018
- L'agonie de la nature ? Une fable
Les Echos, 10 mai 2019
- Éditorial - Diffusion sans frontières ?
Positif, avril 2019
- La défense de la rationalité est la grande aventure intellectuelle de notre temps
L'Express, 20 avril 2019
- « Il faudrait une révolution de la pensée du territoire non métropolitain »
La Tribune, 18 janvier 2019
- « Je ne connaissais rien, c'était humiliant »
Le Monde, 21 mai 2019
- Le financement de la recherche fondamentale ne doit pas être une loterie
Le Monde, 6 mars 2019

Entretien sur la motivation professionnelle :

- Les conflits sont-ils solubles dans la « bibliothèque troisième lieu » ?
ActuaLitté, 21 août 2017
- Des bibliothécaires évaluent l'impact du numérique dans leurs établissements
Livres Hebdo, 18 mars 2018

- Inclusion numérique en bibliothèque : «il faudra des réponses différenciées »
La Gazette des Communes, 18 octobre 2018
- Où en est l'intercommunalité en matière de bibliothèque ?
La Gazette des Communes, 5 mars 2018
- Les bibliothécaires se remettent sans cesse à la page
La Gazette des Communes, 5 juin 2019
- Après des lectures par des drag-queens, une bibliothèque parisienne menacée
ActuaLitté, 20 mars 2019
- La bibliothèque Fesch, numéro gagnant au loto du patrimoine
Corse Matin, 12 mars 2019
- Apprivoiser un gnou, libérer les lucioles : l'éducation artistique et culturelle à la bibliothèque municipale de Lyon
Faire vivre l'action artistique et culturelle en bibliothèque, Presses de l'Enssib, Coll. La Boîte à outil, 2018.
- L'itinérance, une arme contre les zones blanches culturelles ?
La Gazette des Communes, 11 juin 2019 La Gazette des Communes
- Fonctionner en mode projet pour tous les personnels
Conduire le changement en bibliothèque : vers des organisations apprenantes, Presses de l'Enssib, coll. La Boîte à outils, 2015.
- Portrait métier #5 - Directrice de bibliothèque : au quotidien, qu'est-ce que piloter une bibliothèque (ou un réseau de lecture) publique ?
Bulletin des Bibliothèques de France, décembre 2017
- Editorial - Faire territoire
Bulletin des Bibliothèques de France, août 2017
- Une médiathèque comme « parenthèse dans le parcours du combattant » des SDF
Libération, 28 février 2019

Epreuve de langues

Anglais :

- Nearly 130 public libraries closed across Britain in the last year
The Guardian, 7 décembre 2018
- Home News Latest CIPFA figures reveal « catastrophic » scale of library closures
The Bookseller, 8 décembre 2017
- Latest CIPFA stats reveal yet more library closures and book loan falls
The Bookseller, 7 décembre 2018
- The loss of Britain's libraries could be a huge blow to the economy
NewStatesman, 18 décembre 2017

- **Campaigners warn of « book poverty » as UK celebrates World Book Day**
The Guardian, 7 mars 2019
- **Melvil Dewey's name stripped from top librarian award**
The Guardian, 27 juin 2019
- **Library funding cuts mean we are denying people the joy of reading for pleasure**
The Guardian, 25 janvier 2019
- **Inside the Bodleian's explicit book club**
The Guardian, 8 novembre 2018
- **Palaces for the people : why libraries are more than just books**
The Guardian, 24 septembre 2018
- **The Guardian view on librarians: guides to life, not just to books**
The Guardian, Editorial, 31 juillet 2019
- **« Extraordinary » 500-year-old library catalogue reveals books lost to time**
The Guardian, 10 avril 2019
- **Feminist Library saved from closure as supporters raise £35,000**
The Guardian, 3 janvier 2019
- **Backlash grows against unstaffed libraries**
The Guardian, 21 juillet 2019

VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES

1) Concours externe

Anglais

Pour la 1^{ère} partie, les candidats ont semblé extrêmement bien préparés à l'exercice de la traduction. En revanche, le résumé et le commentaire du texte proposé ont posé plus de difficultés en dehors de quelques prestations d'excellent niveau.

Dans la 2^{ème} partie, les candidats ne semblaient pas toujours bien préparés aux difficultés que pouvait présenter cette épreuve. Si les traductions ont été, en général, correctes voire très réussies pour quelques-uns, les textes et leurs thématiques ont été peu exploités.

Dans les deux épreuves, la maîtrise de la langue et le niveau d'expression étaient plutôt hétérogènes.

Allemand

Contraste très prononcé entre les candidats sur la 1^{ère} partie. A l'exception d'une prestation, les commentaires étaient courts et insuffisants. Est-ce dû à un manque de culture ?

Concernant la 2^{ème} partie, hormis une, les prestations ont été très décevantes en raison d'une absence de préparation de la part des candidats. Les modalités de l'épreuve ne sont peut-être pas adaptées à ce public et peut générer un stress non négligeable influant sur la qualité de l'expression.

Espagnol

Les niveaux étaient très hétérogènes et plutôt faibles voire très faibles dans l'ensemble concernant la 2^{ème} partie. Les candidats doivent absolument réaliser un minimum de travail de préparation pour mieux appréhender cette épreuve.

Pas de candidat en 1^{ère} partie.

Italien

Dans la 1^{ère} partie, excellente traduction et compréhension malgré quelques petites imprécisions lexicales.

Une assez bonne compréhension et traduction d'un niveau suffisant pour la 2^{ème} partie. Toutefois, la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe mériteraient d'être consolidés.

Latin

Malgré un texte raccourci, cela n'a pas permis à tous les candidats de maîtriser l'exercice. Niveau hétérogène.

2) Concours interne

🇬🇧 Anglais

L'ensemble des traductions proposées ont été bonnes voire brillantes pour certains. Cette épreuve permet d'évaluer la compréhension davantage que l'expression. La plupart des candidats ont semblé très bien préparés. On note cependant quelques disparités entre ceux dont le champ professionnel est celui des bibliothèques et ceux pour lesquels ce n'est pas le cas.

Aucune autre langue n'a été choisie sur le concours interne

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 12 postes
Concours interne 6 postes

Soit un total de 18 postes

II. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	82	46	128
BORDEAUX	24	11	35
RENNES	30	6	36
LYON	57	21	78
STRASBOURG	17	3	20
REUNION	0	1	1
MARTINIQUE	1	3	4
TOTAL	211	91	302

III. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	82	45	127
BORDEAUX	24	10	34
RENNES	30	6	36
LYON	56	20	76
STRASBOURG	17	3	20
REUNION	0	1	1
MARTINIQUE	1	2	3
TOTAL	210	87	297

IV. CANDIDATS PRESENTS

Jour 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	58	34	92
BORDEAUX	20	9	29
RENNES	22	3	25
LYON	47	14	61
STRASBOURG	12	2	14
REUNION	0	1	1
MARTINIQUE	1	0	1
TOTAL	160	63	223

Jour 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	55	34	89
BORDEAUX	20	9	29
RENNES	22	3	25
LYON	47	14	61
STRASBOURG	12	2	14
REUNION	0	1	1
MARTINIQUE	1	0	1
TOTAL	157	63	220

V. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

Genre

	Externe	Interne	TOTAL
FEMME	152	55	207
HOMME	59	36	95
TOTAL	211	91	302

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	53	0	53
25 – 29 ans	72	0	72
30 – 34 ans	39	6	45
35 – 39 ans	20	21	41
40 – 44 ans	14	34	48
45 – 49 ans	9	21	30
50 – 54 ans	2	5	7
55 ans et plus	2	4	6
TOTAL	211	91	302

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Bac	0	5	5
Bac+2	0	4	4
Bac+3	31	20	51
Bac+4	34	25	59
Bac+5 ou plus	146	37	183
TOTAL	211	91	302

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	41	14	55
Bourgogne Franche-Comté	1	2	3
Bretagne	13	4	17
Centre Val de Loire	1	0	1
Corse	1	0	1
Grand Est	17	7	24
Hauts de France	4	4	8
Ile-de-France	67	32	99
Normandie	7	3	10
Nouvelle Aquitaine	23	11	34
Occitanie	10	2	12
Pays de la Loire	11	2	13
Provence Alpes Côte d'Azur	12	5	17
Guadeloupe	0	3	3
Guyane	0	1	1
Martinique	1	0	1
Réunion	0	1	1
Canada	1	0	1
Suisse	1	0	1
TOTAL	211	91	302

VI. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

Genre

	Externe	Interne	TOTAL
FEMME	151	54	205
HOMME	59	33	92
TOTAL	210	87	297

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	53	0	53
25 – 29 ans	72	0	72
30 – 34 ans	39	6	45
35 – 39 ans	20	19	39
40 – 44 ans	14	33	47
45 – 49 ans	8	21	29
50 – 54 ans	2	4	6
55 ans et plus	2	4	6
TOTAL	210	87	297

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Bac	0	4	4
Bac+2	0	3	3
Bac+3	31	20	51
Bac+4	34	24	58
Bac+5 ou plus	145	36	181
TOTAL	210	87	297

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	41	14	55
Bourgogne Franche-Comté	1	2	3
Bretagne	13	4	17
Centre Val de Loire	1	0	1
Corse	1	0	1
Grand Est	17	7	24
Hauts de France	4	4	8
Ile-de-France	67	31	98
Normandie	7	3	10
Nouvelle Aquitaine	23	10	33
Occitanie	10	2	12
Pays de la Loire	11	2	13
Provence Alpes Côte d'Azur	11	4	15
Guadeloupe	0	2	2
Guyane	0	1	1
Martinique	1	0	1
Réunion	0	1	1
Canada	1	0	1
Suisse	1	0	1
TOTAL	210	87	297

VII. PROFIL DES CANDIDATS PRESENTS

Genre

	Externe	Interne	TOTAL
FEMME	112	39	151
HOMME	48	24	72
TOTAL	160	63	223

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	46	0	46
25 – 29 ans	58	0	58
30 – 34 ans	24	5	29
35 – 39 ans	15	15	30
40 – 44 ans	7	24	31
45 – 49 ans	6	14	20
50 – 54 ans	2	3	5
55 ans et plus	2	2	4
TOTAL	160	63	223

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+2	0	3	3
Bac+3	21	17	38
Bac+4	28	17	45
Bac+5 ou plus	111	26	137
TOTAL	160	63	223

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	36	9	45
Bourgogne Franche-Comté	1	1	2
Bretagne	9	1	10
Centre Val de Loire	1	0	1
Grand Est	12	5	17
Hauts de France	3	4	7
Ile-de-France	49	24	73
Normandie	4	2	6
Nouvelle Aquitaine	21	9	30
Occitanie	5	2	7
Pays de la Loire	7	2	9
Provence Alpes Côte d'Azur	9	3	12
Martinique	1	0	1
Réunion	0	1	1
Canada	1	0	1
Suisse	1	0	1
TOTAL	160	63	223

VIII. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1) Notes obtenues par épreuves

Concours externe

	COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (coef. 3)		
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,11	11,52	11,96
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	8,50	10
Note supérieure à 10	66	22	12
Note éliminatoire	8		

	NOTE DE SYNTHESE (coef. 3)		
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,44	12,84	12,46
Note maximum	15,50	15,50	14
Note minimum	0	10	10
Note supérieure à 10	77	25	12
Note éliminatoire	7		

Concours interne

	COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (coef. 3)		
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,57	12,36	13,33
Note maximum	15	15	15
Note minimum	3	9,50	10
Note supérieure à 10	30	13	6
Note éliminatoire	2		

	NOTE DE SYNTHÈSE (coef. 3)		
	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,40	11,04	10,92
Note maximum	13,50	13,50	13
Note minimum	6	8,50	8,50
Note supérieure à 10	25	11	5
Note éliminatoire			

2) Moyennes générales par concours

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	9,27	12,18	12,21
Interne	9,48	11,70	12,13

3) Résultats d'admissibilité

69 points soit une moyenne de **11,50 / 20** pour le concours externe
Soit 25 candidats admissibles

64,5 points soit une moyenne de **10,75 / 20** pour le concours interne
Soit 14 candidats admissibles

IX. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	10	10	20
BORDEAUX	2	2	4
RENNES	0	1	1
LYON	10	1	11
STRASBOURG	3	0	3
TOTAL	25	14	39

X. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

Genre

	Externe	Interne	TOTAL
FEMME	18	8	26
HOMME	7	6	13
TOTAL	25	14	39

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	10	0	10
25 – 29 ans	9	0	9
30 – 34 ans	4	1	5
35 – 39 ans	1	6	7
40 – 44 ans	1	4	5
45 – 49 ans	0	3	3
TOTAL	25	14	39

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+3	3	5	8
Bac+4	1	1	2
Bac+5 ou plus	21	8	29
TOTAL	25	14	39

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	9	0	9
Grand Est	3	0	3
Hauts de France	0	1	1
Ile-de-France	10	7	17
Nouvelle Aquitaine	2	2	4
Occitanie	1	1	2
Pays de la Loire	0	2	2
Provence Alpes Côte d'Azur	0	1	1
TOTAL	25	14	39

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	20	4	24
Pas de préparation	5	10	15
TOTAL	25	14	39

Organisme de formation de préparation (concours interne)

CNFPT	3
Autres	1
TOTAL	4

Structures d'origine (concours interne)

Fonction publique d'Etat	7
Fonction publique territoriale	7
TOTAL	14

Grades ou fonctions (concours interne)

Bibliothécaire	8
Bibliothécaire assistant spécialisé classe supérieure	1
Bibliothécaire principal	1
Professeur ou professeure	4
TOTAL	14

XI. EPREUVES D'ADMISSION

1) Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues

Concours externe

<i>1^{ère} épreuve d'admission</i> <i>Epreuve de langues – 1^{ère} partie (traduction écrite)</i>	
Matières	Nb de candidats
Latin	3
TOTAL	3

<i>1^{ère} épreuve d'admission</i> <i>Epreuve de langues – 1^{ère} partie (traduction orale)</i>	
Matières	Nb de candidats
Allemand	4
Anglais	15
Italien	3
TOTAL	22

<i>1^{ère} épreuve d'admission</i> <i>Epreuve de langues – 2^{ème} partie (traduction orale)</i>	
Matières	Nb de candidats
Allemand	6
Anglais	9
Espagnol	8
Italien	2
TOTAL	25

(6 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission)

 **Concours interne**

1^{ère} épreuve d'admission Epreuve de langue vivante	
Matières	Nb de candidats
Anglais	13
Espagnol	1
TOTAL	15

(1 candidat admissible n'a pas participé aux épreuves orales d'admission)

2) Notes obtenues par épreuves

 **Concours externe**

	1^{ère} épreuve d'admission : LANGUES 1^{ère} et 2^{ème} parties (coef. 3)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,49	12,98
Note maximum	16,50	16,50
Note minimum	4	8,50
Note supérieure à 10	13	10
Note éliminatoire	1	

	2^{ème} épreuve d'admission : CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GENERALE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,47	13,38
Note maximum	19	19
Note minimum	4	10
Note supérieure à 10	16	12
Note éliminatoire	1	

	3^{ème} épreuve d'admission : ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,37	14,67
Note maximum	19	19
Note minimum	5	9,50
Note supérieure à 10	13	11
Note éliminatoire		

 **Concours interne**

	1^{ère} épreuve d'admission : LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 3)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,73	13,83
Note maximum	17	16,50
Note minimum	8	11
Note supérieure à 10	12	6
Note éliminatoire		

	2^{ème} épreuve d'admission : CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GENERALE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,69	12,92
Note maximum	15,50	15,50
Note minimum	6	7
Note supérieure à 10	6	5
Note éliminatoire		

	3^{ème} épreuve d'admission : ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,54	14,83
Note maximum	17,50	17,50
Note minimum	4	10
Note supérieure à 10	8	6
Note éliminatoire	2	

3) Notes obtenues aux épreuves de langues

Concours externe

- **1^{ère} partie de l'épreuve notée sur 12**

<u>Admissibles</u>	EPREUVE DE TRADUCTION ECRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Latin	6,92	11	2	3

<u>Lauréats</u>	EPREUVE DE TRADUCTION ECRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Latin	11	11	11	1

<u>Admissibles</u>	EPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Allemand	7,50	11,50	4	3
Anglais	7,79	10,50	5	12
Italien	11	11	11	1

<u>Lauréats</u>	EPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Anglais	8,30	10,50	5,50	10
Italien	11	11	11	1

• **2^{ème} partie de l'épreuve notée sur 8**

<u>Admissibles</u>	EPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Allemand	2,60	6	0	5
Anglais	3,75	5	3	6
Espagnol	4,25	7	2	6
Italien	4,75	5,50	4	2

<u>Lauréats</u>	EPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Allemand	3,25	6	1	4
Anglais	3,63	4,25	3	2
Espagnol	5,25	7	4	4
Italien	4,75	5,50	4	2

Concours interne

<u>Admissibles</u>	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Anglais	13,73	17	8	13

<u>Lauréats</u>	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
Anglais	13,83	16,50	11	6

4) Moyennes générales par concours

	Admissibles	Lauréats
Externe	11,78	13,71
Interne	11,40	13,78

5) Résultats d'admission

218 points soit une moyenne de **12,11 / 20** pour le concours externe
Soit 12 candidats admis

203 points soit une moyenne de **11,28 / 20** pour le concours interne
Soit 6 candidats admis

XII. LAUREATS

Répartition des candidats selon leurs choix de langues

Concours externe

<i>1^{ère} épreuve d'admission</i> <i>Epreuve de langues – 1^{ère} partie (traduction écrite)</i>	
Matières	Nb de candidats
Latin	1
TOTAL	1

<i>1^{ère} épreuve d'admission</i> <i>Epreuve de langues – 1^{ère} partie (traduction orale)</i>	
Matières	Nb de candidats
Anglais	10
Italien	1
TOTAL	11

<i>1^{ère} épreuve d'admission</i> <i>Epreuve de langues – 2^{ème} partie (traduction orale)</i>	
Matières	Nb de candidats
Allemand	4
Anglais	2
Espagnol	4
Italien	2
TOTAL	12

Concours interne

<i>1^{ère} épreuve d'admission</i> <i>Epreuve de langue vivante</i>	
Matières	Nb de candidats
Anglais	6
TOTAL	6

XIII. PROFIL DES LAUREATS

Genre

	Externe	Interne	TOTAL
FEMME	10	4	14
HOMME	2	2	4
TOTAL	12	6	18

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	4	0	4
25 – 29 ans	3	0	3
30 – 34 ans	4	1	5
35 – 39 ans	1	3	4
40 – 44 ans	0	2	2
TOTAL	12	6	18

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+3	2	2	4
Bac+5 ou plus	10	4	14
TOTAL	12	6	18

Origine Géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	3	0	3
Grand Est	3	0	3
Ile-de-France	5	2	7
Nouvelle Aquitaine	1	2	3
Pays de la Loire	0	2	2
TOTAL	12	6	18

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	7	1	8
Pas de préparation	5	5	10
TOTAL	12	6	18

Organisme de formation de préparation (concours interne)

CNFPT	1
TOTAL	1

Structures d'origine (concours interne)

Fonction publique d'Etat	2
Fonction publique territoriale	4
TOTAL	6

Grades ou fonctions (concours interne)

Bibliothécaire	3
Bibliothécaire principal	1
Professeur ou professeure	2
TOTAL	6

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres A+ de la fonction publique territoriale

